

CONSEIL/ENTREPRISES : La région met en place un outil pour faciliter la reprise d'entreprises

Un observatoire de la reprise d'entreprise sur la Bourgogne Franche-Comté est en fonction sur la Bourgogne Franche-Comté. Il entre dans un projet plus vaste de co-construction d'un observatoire économie-emploi-formation régional avec 5 partenaires : la [REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#), la CCIR BFC, la CMAR, l'AERBFC et Anfore, et qui devrait voir le jour à l'été 2019. Cet observatoire est né, il y a un an, à la demande du Conseil régional de BFC qui le co-finance. Pour répondre à un besoin interne vis-à-vis des conseillers de la transmission-reprise d'entreprise de la CCI et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, puisque les 2 organismes consulaires collaborent sur ce domaine. Objectif : posséder un véritable outil d'anticipation pour permettre de mieux concerner les entreprises susceptibles d'être transmises, en croisant plusieurs types de données. www.bourgognefranche-comte.fr